

Tous mobilisés contre l'exclusion

La préfecture et le conseil général consacraient hier une journée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. L'occasion de faire le point sur la situation sociale dans le Territoire et de rappeler les priorités de la politique locale.



A l'occasion de cette journée départementale contre les exclusions, le préfet et le président du conseil général ont visité le local de l'Inser'Vêt, association de réinsertion professionnelle par le vêtement, dont le magasin est ouvert depuis septembre dernier.

La seconde édition de cette journée départementale de mobilisation, associant tous les acteurs de la lutte contre les exclusions, en présence notamment du préfet et du président du conseil général, tournait autour de trois grands axes : l'emploi, la santé et le logement.

Christian Proust a rappelé « les résultats positifs » du Territoire de Belfort en matière de lutte contre le chômage. « Le nombre de RMistes a chuté de 10,75 %, entre le 31 décembre 1999 et le 30 juin 2001, alors que dans la métropole, il n'a baissé que de 6,39 %. Le département est le 13^e de France en terme de baisse du nombre de RMistes et le 3^e en terme de force de rapidité de baisse du chômage ».

De 4 345 en septembre 2000, le nombre de demandeurs d'emplois est passé à 4 052 en septembre 2001, dans le Territoire. Quant au taux de chômage, il a régressé de 7,3 à 6,8 %. Selon Pierre Poulissel, « ces résultats montrent un net recul de l'exclusion, notamment professionnelle ». Inser'vêt, association dont le but est de réinsérer des personnes en grande difficulté par le vêtement, est l'un des exemples réussis d'insertion professionnelle. Les pouvoirs publics ont pu s'en rendre compte, hier, lors d'une visite du local, qui a ouvert ses portes en septembre dernier, à Belfort. Jean-Pierre Marchand, président de l'association, a rappelé qu'Inser'Vêt employait treize personnes

en contrat emploi solidaire, ainsi que trois permanents. Tous s'attellent au traitement et au conditionnement du stock, à la vente, à l'administration et à la gestion de l'établissement.

La CMU étendue

Les autorités ont pu également se féliciter de la mise en œuvre du programme Trace (Trajet d'accès à l'emploi), à la maison de l'information sur la formation et l'emploi. Cette mesure permet d'assurer un suivi personnalisé aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, prioritairement de faible niveau de qualification. Sur les 305 jeunes qui en ont bénéficié, 80 en sont sortis, dont 21 en emploi durable, 98 sont en emploi, 83 en formation, 39 sont en recherche d'emploi accompagnée. Quant au Service personnalisé pour un nouveau départ vers l'emploi, mis en place par l'ANPE, complété par le Plan d'aide au retour à l'emploi (Pare), il « a permis l'entrée dans ce dispositif de 2 985 personnes depuis juillet ». En matière de santé, à l'heure actuelle, 7 000 personnes dans le département bénéficient de la Couverture maladie universelle (CMU). Hier, a été signée une convention avec la caisse primaire d'assurance maladie, afin d'en faire profiter les personnes dont les ressources n'excèdent pas plus de 15 % le plafond légal. « Il s'agit d'éviter les effets de seuil qui porteraient préjudice à une frange de population qui pourtant doit

être soutenue », a expliqué le préfet.

Rôle important du fonds de solidarité logement

Le centre hospitalier de Belfort-Montbéliard assure par ailleurs une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) qui, à ce jour, prend régulièrement en charge 25 personnes.

Enfin, en matière de logement, il faut rappeler le rôle important du Fonds de solidarité logement, dont les moyens financiers accrus lui permettent de maintenir les personnes défavorisées dans leur logement en cas d'impayés. S'agissant du service d'accueil de jour et d'hébergement temporaire, dont le personnel et les moyens ont été renforcés au cours de l'année 2001, il a géré 61 places d'hébergement temporaire (soit une dizaine de plus que l'an dernier). Les associations et les structures d'accueil ont également mis en place une série d'aides d'urgence alimentaires et de premières nécessités.

Mais, selon Christian Proust, « l'amélioration de la situation ne doit pas nous conduire à baisser la garde », mais au contraire à s'investir dans « les nombreuses pistes de travail déjà engagées ». Exhortant chacun à « continuer la mobilisation », il a rappelé que « le contexte économique actuel très incertain » devait inciter à la vigilance. ●